

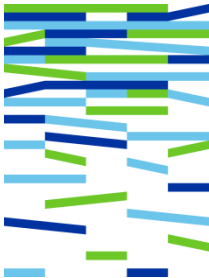
Dijon, le 24 septembre 2020

Direction
territoriale
Centre-Bourgogne

Service
développement de
la voie d'eau

Affaire suivie par : Bertille RATOUCHNIAK
Tél. : 03-45-34-12-02
Courriel : sdve.dt.centrebουργogne@vnf.fr

Compte rendu de la CLU exceptionnelle du 23 septembre 2020 à Dijon



Présents :

Ackermans Anne	ANPEI
Bostin Mark	CTF
Collins Roger	Agir pour le fluvial/ CRTBFC
Delcourt Olivier	E.I
Delmas Eric	Nicols
Gaudin Marie-Carmen	TFC
Gumbrell Rebecca	DBA
Hyman Richard	DBA
Michaud Céline	Fragnes Tourisme
Ourseau Dominique	L'entente

VNF:

Bernes-Cabanne Christelle	SEMEH
Chevalier Vincent	UTI Nivernais-Yonne
Clariond Alexis	SDVE
Marquis Fabien	UTI Bourgogne
Poncet Sébastien	UTI Saône et Loire
Ratouchniak Bertille	SDVE
Wicker Frédéric	DUTI

I/ Point sur la situation hydrologique :

Cf diaporama

La situation hydrologique liée à la sécheresse de cette année demeure très tendue.

Un nouvel arrêté a été publié le 23/09/2020 la Loire passe désormais en niveau 2 ce qui implique une diminution des prélèvements de 10 %. Ce nouvel arrêté est déjà intégré dans les conditions d'exploitation des canaux Centre-Bourgogne.

Les réserves en eau pour le canal de Briare sont à 21%. L'objectif est de maintenir au mieux le niveau de ces réserves grâce à l'usine élévatoire et aux deux pompes en fonctionnement. Il est toutefois possible que VNF soit ultérieurement dans l'obligation de passer à 1 pompe dans le cadre de l'arrêté préfectoral cité précédemment.

Les réserves utiles en eau pour le Canal de Bourgogne sont à 19% ce qui implique la prise des mesures d'exploitation présentées dans la partie « Stratégie d'exploitation ».

Les réserves utiles en eau pour le Canal du Centre sont à 11% ce qui implique la prise des mesures d'exploitation présentées dans la partie « Stratégie d'exploitation »

II/ Stratégie d'exploitation :

1) Focus sur les canaux Loing, Briare, Roanne à Digoin, Seille, Nivernais et l'Yonne

Cf diaporama

Yonne – Canal du Nivernais : situation stable, maintien des mesures de regroupement sur le versant Yonne.

Monsieur Delcourt interroge VNF sur l'absence de mesure de regroupement sur l'Yonne.
VNF : le système alimentaire propre à une rivière (présence d'un débit entre les biefs) rend inutile ce type de mesure, excepté en cas de situation très critique.

Canal du Loing, Briare, Roanne à Digoin et Seille : cf présentation

2) Focus sur le canal Latéral à la Loire :

Cf diaporama

Canal Latéral à la Loire Nord : Regroupement entre l'écluse de l'Aubray et celle de Maimbray visant une optimisation réglementaire au titre des arrêtés sécheresse en cours.

Canal Latéral à la Loire Sud : Maintien du mouillage à 2m avec limitation de l'enfoncement à 1.60m (avis bat n°FR/2020/03994)

3) Focus sur le canal du Centre :

Cf diaporama

Les mesures d'exploitation suivantes seront mises en place pour les prochaines semaines :

- Navigation « libre » selon les modalités actuelles jusqu'au 27/09 ;
- Navigation annoncée et regroupée (même modalités que durant le mois de juin) du 28/09 au 11/10 au soir ;
- **Fermeture le 11/10/2020 au soir** jusqu'à la fin des chômages (21/03/2021).
⇒ Avis à batellerie n°FR/2020/04553

Fragnes Tourisme interroge VNF sur les usagers pouvant bénéficier de la navigation annoncée.

VNF: L'ensemble des usagers pourront en faire la demande, qu'ils se soient inscrits ou non pour l'opération de convoyage annoncée lors de la dernière CLU (désormais annulée et remplacée par la navigation annoncée).

L'objectif de ces mesures est de permettre à l'ensemble des usagers de regagner leurs ports d'attache ainsi que d'anticiper la vidange du bief de Chagny qui aura lieu le 23/11/2020. En effet, la probabilité de rouvrir le canal avant cette date est quasiment nulle car elle nécessiterait un volume de précipitations très élevé (environ 200mm).

Il est ainsi rappelé que **le bief de Chagny devra être évacué avant le 11 octobre 2020.**

Les biefs avals pourront également être impactés par des variations de niveau.

Le bief de Fragnes sera lui maintenu par l'action des pompes de Crissey.

Une communication la plus large possible est en cours via la publication d'un avis à batellerie, une communication ciblée des bénéficiaires de convention d'occupation temporaire ainsi qu'une communication à destination des élus et du grand public.

4) Focus sur le canal de Bourgogne :

Cf diaporama

Secteurs de St-Jean de Losne à Dijon et de Dijon à Pouilly-en-Auxois : Navigation libre jusqu'au 11/10 puis fermeture (avis bat n°FR/2020/04554).

Il demeure difficile de se prononcer sur la possibilité de convoys au-delà de cette date sans connaître le volume des prochaines précipitations.

L'UTI demandera aux usagers leurs souhaits pour le convoi à l'issue du 11/10 sans pour autant garantir ces derniers.

Secteurs de Dijon à Pouilly-en-Auxois et de Venarey-Les Laumes à Tonnerre : Biefs maintenus à 1m60 jusqu'à début octobre. Navigation libre jusqu'au 30/09 puis fermeture (avis bat n°FR/2020/04554).

Le loueur Nicols bénéficiera ensuite, conformément à sa demande, d'autorisations spéciales pour la liste de bateaux fournis et ce jusqu'au 5/10/2020.

Monsieur Delmas interroge VNF sur le niveau d'information des éclusiers concernant ces autorisations.

VNF : Les éclusiers seront en possession des dites autorisations.

III/ Actualités du réseau :

1) Point sur les prestations de faucardage :

Cf diaporama

- Canal Latéral à la Loire Nord : faucardage achevé;
- Canal Roanne à Digoin : en cours, achèvement début octobre ;
- Canal du Nivernais section Cercy -Saint Léger les Vignes : programmé ;
- Canal de Bourgogne – secteur Armançon : passage en interne programmé.

Lien vers la carte de suivi des plantes aquatiques sur le réseau Centre-Bourgogne (actualisation régulière) : <http://u.osmfr.org/m/472798/>

2) Consultation périodes de chômage 2022

cf Diaporama

Les membres de la CLU recevront prochainement une note avec les propositions de chômage pour 2022 en vue de leur validation le 20 octobre lors de la CLU « standard » de fin de saison.

Monsieur Delcourt interroge VNF sur le chômage 2020 de l'Yonne.

VNF : Sur le secteur commercial (Etigny-Cannes) le chômage aura lieu du 24/10 au 8/11, cette année, passage de 3 à 2 semaines en l'absence de travaux majeurs et conformément à la volonté des usagers.

Sur le secteur touristique (Chainette à Villeneuve) le chômage aura lieu du 26/10 au 29/11 + 2 semaines de navigation restreinte.

Monsieur Delcourt interroge VNF sur le chômage 2020 du canal du centre.

VNF : le chômage a été anticipé (du 23/11/2020 au 21/03/2020) afin de pouvoir réaliser les

travaux d'urgence nécessaires sur le bief de Chagny pour retrouver un niveau de service à la normale lors de la nouvelle saison de navigation.

Un avis à batellerie récapitulatif sera fait en amont pour rappeler ces dates.

La proposition d'annuler la CLU exceptionnelle programmée le 7 octobre prochain a été validée par les membres de la CLU.

La prochaine CLU aura donc lieu le 20 octobre prochain, il s'agira de la CLU « standard » de fin de saison.

Compte tenu du contexte sanitaire les modalités pratiques seront communiquées ultérieurement.

III/ Questions, remarques :

Nicols interroge VNF sur la date de la prochaine CNU.

La CNU aura lieu le 9/10/2020 en visioconférence.

A noter :

Prochaine CLU « standard » de fin de saison le 20/10/2020